

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2012
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12 h 45
M. ROUYEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

LA SEANCE EST OUVERTE

**Abattoir public de Bazas - Travaux de modernisation, d'extension et de création
d'une salle de découpe - Aide à l'investissement matériel et immobilier -
Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Lors de la fermeture du complexe de la viande de Bordeaux, un engagement avait été pris de soutenir les projets alternatifs permettant la poursuite de l'activité d'abattage dans le département, engagement confirmé par les délibérations n°2009/536 et 2011/0680 votées par le Conseil de Communauté le 4 septembre 2009 et le 23 septembre 2011.

Il concerne tant l'abattoir public de Bazas que le projet de construction d'un abattoir privé par le Groupement des Eleveurs Girondins, dont le permis de construire a été déposé depuis.

Concernant le premier projet, la Communauté Urbaine a été sollicitée par la Communauté de Communes du Bazadais qui exerce la compétence abattoir depuis le 1^{er} janvier 2011, pour lui accorder une subvention, pour les travaux s'élevant à 3,421 M€. Ce projet est également soutenu par l'Europe (fonds Feader) et par le Conseil Régional.

Présentation du projet:

<u>Nom de l'organisme</u>	<u>Communauté de Communes du Bazadais</u>
Organe de gestion	<u>Groupement d'Intérêt Economique</u>
Activité	<u>Administration publique générale</u>
Emplois actuels	<u>8 (7 techniques et un administratif)</u>
Création d'emplois prévue	<u>4 (dont 3 pour l'activité découpe)</u>
Tonnage annuel actuel	<u>1300 t</u>
Tonnage projeté à 3 ans	<u>1600 t et 150 t pour l'activité découpe</u>
Nature du projet	<u>Travaux de modernisation, d'extension de l'abattoir et de création d'une salle de découpe</u>
Montant global des travaux	3 421 113,03 €
Montant de la subvention CUB proposée	420 000 €

L'abattoir public de Bazas mis en service dans les années 1950, a été transféré à la Communauté de Communes du Bazadais depuis le 1^{er} janvier 2011.

Cet outil d'abattage nécessite des travaux de modernisation et d'extension, afin de prendre en compte:

- la fermeture du complexe de la viande de Bordeaux depuis le 31 décembre 2011, qui fait de l'abattoir de Bazas le seul abattoir public existant en Gironde
- les observations des services vétérinaires, afin de pouvoir obtenir le classement de l'établissement en catégorie 1.

Le GIE actuel exploitant, continuera à gérer l'activité de l'abattoir après réalisation des travaux, ses statuts devant être actualisés.

La salle de découpe sera gérée par une structure indépendante avec une procédure de DSP.

Le contenu des travaux:

Ces investissements lourds sont évalués à 3,4 M€. Ils comprennent la création de 3 lignes d'abattage (gros bovins et veaux/porcins/ovins). Une adaptation des locaux et équipements concernant les animaux vivants et ceux destinés au stockage et au traitement des déchets sera réalisée. La prise en compte de l'abattage rituel sera réalisée.

La création d'une salle de découpe permettra de développer les circuits courts et de conforter les éleveurs du Département.

Il est précisé que les travaux ont débuté le 27 février et doivent durer 6 mois.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses en € H.T		Ressources en € H.T.	
- Aménagements extérieurs	352 606,50 €	- Autofinancement	99 030,33 €
- Bâtiment et aménagement intérieur	1 765 450,20 €	- Emprunts et crédits bail	2 000 000,00 €
- Equipements	103 700,00 €	- Conseil régional d'Aquitaine (12,10%)	400 000,00 €
- Matériels	783 450,00 €	- FEADER – Mesure 123 A (15,19%)	502 082,70 €
- Etudes / ingénierie	300 000,00 €	- Communauté Urbaine (12,71%)	420 000 €
Investissements éligibles	3 305 206,70 €		
Investissements non éligibles			
- Aménagements extérieurs (parkings, espaces verts)	17 229,00 €		
- Bât et aménagements intérieurs (travaux locaux administratifs et locaux sociaux)	55 153,83 €		
- Etudes / ingénierie (missions SPS, contrôle technique, dossier ICPE)	43 523,50 €		
Total de l'investissement	3 421 113,03 €	Total ressources	3 421 113,03 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1511-1 et suivants, 5215-20-1 (2°) et (11°)

VU le programme de développement rural hexagonal (PDRH 2007/2013)

VU le dispositif 123 A relatif aux investissements dans les industries agroalimentaires

VU les délibérations du Conseil de Communauté 2009/0536 du 4 septembre 2009 et 2011/0680 du 23 septembre 2011, prévoyant le principe d'un soutien aux projets alternatifs permettant la poursuite de l'activité d'abattage en Gironde

VU la délibération du Conseil Régional en date du 9 juillet 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt présenté par la modernisation de l'abattoir public de Bazas qui contribuera d'une part, par l'activité de service public qui y sera déployée, à satisfaire les besoins de certains usagers situés sur le territoire communautaire, d'autre part au développement économique d'un territoire en synergie avec celui de la CUB

DECIDE

Article 1 : l'attribution à la Communauté de Communes du Bazadais d'une subvention de 420 000 € pour la réalisation de travaux de modernisation, d'extension et de création d'une salle de découpe est approuvée.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite subvention ainsi que la convention avec la Région autorisant la CUB à intervenir sur cet investissement.

Article 3 : la dépense correspondante est inscrite au chapitre 204 compte 204158 fonction 900 programme DA1203 BD00 du budget de l'exercice principal en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 JUILLET 2012

PUBLIÉ LE : 24 JUILLET 2012

M. CLAUDE SOUBIRAN